



FEDERATION SOLIDAIRES FINANCES

YONNE

Déclaration liminaire des représentants de Solidaires Finances au CHSCT du 31 mars 2015

Monsieur le Président,

Vous convoquez pour la première fois un CHSCT dans sa nouvelle configuration après les élections professionnelles de décembre 2014.

Solidaires Finances saura prendre les responsabilités qui lui incombent.

L'ordre du jour est très chargé, mais nous ne pouvons pas commencer ce CHSCT sans aborder le contexte social au Ministère et à la DGFIP.

Pour répondre aux logiques budgétaires et satisfaire aux exigences de l'Union Européenne, les gouvernements successifs continuent de pratiquer des politiques d'austérité afin de réduire les déficits et la dette publique.

Le Ministère des Finances et la DGFIP appliquent avec zèle les consignes : diminution des budgets à tous les niveaux, suppressions d'emplois, concentration de missions ... tout ceci continue de dégrader les conditions de travail des agents et amplifie la souffrance et le stress au travail.

Toujours moins de crédits pour notre CHSCT, ce sera donc moins de moyens pour améliorer les conditions de vie travail des agents de la DGFIP et d'un ministère non prioritaire.

Solidaires Finances condamne cette politique destructrice qui va rendre plus difficile la mise en place d'une véritable politique de prévention au CHSCT de l'Yonne.

Les besoins recensés dans le cadre du DUERP et du PAP sont considérables et les budgets octroyés ne permettront pas d'y faire face.

Les causes sont donc connues de tous, les risques identifiés et mentionnés dans le DUERP. Les risques psychosociaux arrivent en première position et c'est un axe prioritaire du plan ministériel santé, sécurité et conditions de travail et mis en exergue dans la note d'orientations 2015.

Monsieur le Président, comment allez vous traiter les situations de troubles psychosociaux, quelles mesures allez vous mettre en place pour diminuer voire supprimer ces risques. En tant que directeur il est de votre responsabilité de « veiller à la sécurité et à la protection des agents placés sous votre autorité »

Concernant le fonctionnement de notre CHSCT, Solidaires Finances se félicite de la présence régulière de l'administration dans les groupes de travail préparatoires (formation, DUERP, PAP...) ce qui a permis aujourd'hui d'avoir un budget prévisionnel bien avancé.

Nous souhaitons que cette participation soit maintenue et espérons une amélioration dans la gestion administrative de notre CHSCT avec l'arrivée d'une secrétaire animatrice.

Lors de la présentation de la note d'orientations par l'ISST, nous souhaitons aborder plus particulièrement le rapport national de l'ISST, le bilan ministériel SST, ainsi que le guide de la DGAFP sur les TMS comme nous l'avons demandé lors du GT du 10 mars 2015.

En ce qui concerne les accidents de travail, la note d'orientations 2015 recommande un engagement plus important dans l'analyse des accidents de travail, en particulier concernant les chutes de personne; nous souhaitons donc une étude approfondie de chaque accident afin de proposer des mesures de prévention.

Nous vous rappelons que la 25ème brigade de vérification de la DIRCOFI RAB fait partie du périmètre du CHSCT de l'Yonne et qu'à ce titre, le Chef de brigade doit être régulièrement convoqué à toutes les réunions plénières du comité.

Nous souhaitons également la mise en place d'un calendrier prévisionnel concernant les groupes de travail, les CHSCT et les visites de sites.

Dès à présent , Solidaires Finances attire l'attention du CHSCT sur les conséquences en matières de conditions de vie au travail liées aux projets dans l'Yonne de fermetures et de regroupements des services; et demande que l'information et l'accompagnement des agents soient envisagés le plus en amont possible.

La diminution du nombre des agents présents dans le services de la DGFIP doit conduire la le CHSCT de l'Yonne à avoir une attention toute particulière sur l'organisation du travail afin de limiter le stress et la perte de repères, notamment en prévision de la préparation de la prochaine campagne IR.

Il est rappelé que les agents ne sont pas modulables à l'infini et que l'usager est de plus en plus exigeant et impatient avec les services de l'Etat.

Un soutien et une présence de la Direction et des chefs de service sont de plus en plus nécessaires, aux cotés des agents pour faire face notamment aux nouvelles réglementations.

Concernant ce CHSCT et comme indiqué dans nos propos introductifs, nous ne pouvons que nous interroger sur la durée de la réunion prévue sur une demi journée avec un ordre du jour aussi dense.

Pour Solidaires Finances cela ne favorise pas le dialogue social.

A l'avenir nous souhaitons que les CHSCT se tiennent sur une journée entière. Nous vous rappelons, à cette occasion la recommandation N°1 votée lors du CHSCT du 22 mai 2012 qui prévoyait la tenue des CHSCT sur une journée, pour chaque réunion ordinaire afin de pouvoir évoquer sereinement tous les points devant être systématiquement à l'ordre du jour de chaque CHSCT.

Jusqu'à présent nous avons toujours eu le souci d'avoir un débat précis et constructif avec la volonté d'éviter toute perte de temps.